



COMMISSION EUROPÉENNE

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

**POSTE PRIORITAIRE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ
LES DOSSIERS DE CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS PAR LES
ADMINISTRATIONS GESTIONNAIRES*, AU PLUS TARD LE 18/06/2024, AU
SGAE A**

FOUAD ACHIBA, ADJOINT AU CHEF DE BUREAU

FOUAD.ACHIBA@SGAE.GOUV.FR

LUCIE APPRIOU, ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU

LUCIE.APPRIOU@SGAE.GOUV.FR

**COPIE A DAVID SZWARCBERG, CHEF DU BUREAU « COORDINATION,
COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES, INFLUENCE »**

DAVID.SZWARCBERG@SGAE.GOUV.FR

*** TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE ADRESSÉ DIRECTEMENT AU SGAE
PAR LE CANDIDAT NE POURRA ÊTRE RECEVABLE**

DG – Direction – Unité	DG HOME.C5.02
Numéro de poste Sysper:	401135
Personne de contact:	Martin TASCHNER
Prise de fonctions souhaitée:	1/01/2025 - 1er trimestre
Durée initiale:	1 an (renouvelable) années
Lieu de détachement:	<input checked="" type="checkbox"/> Bruxelles <input type="checkbox"/> Luxembourg <input type="checkbox"/> Autre:
Type de détachement	<input checked="" type="radio"/> Avec indemnités <input type="radio"/> Sans frais
Cet avis de vacance est ouvert aux:	
<input checked="" type="radio"/> États Membres de l'UE ainsi qu'aux <input checked="" type="checkbox"/> pays AELE suivants: <input checked="" type="checkbox"/> Islande <input checked="" type="checkbox"/> Liechtenstein <input checked="" type="checkbox"/> Norvège <input checked="" type="checkbox"/> Suisse <input type="checkbox"/> pays tiers suivants: <input type="checkbox"/> organisations intergouvernementales suivantes:	
<input type="radio"/> Accord AELE-EEE In-Kind (Islande, Liechtenstein, Norvège)	

Délai des candidatures	<input checked="" type="radio"/> 2 mois	<input type="radio"/> 1 mois
	Date limite pour postuler: 25-06-2024	

Présentation de l'entité (nous sommes)

La DG HOME est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de l'UE en matière de migration et de sécurité. L'unité HOME C5 se compose de deux secteurs traitant de la connaissance de la situation et de la préparation aux migrations, dont le réseau européen des migrations (REM). Elle garantit une connaissance appropriée de la situation, l'alerte précoce et la prévision, s'emploie à renforcer la résilience et gère les informations et les données afin de fournir à la DG HOME la base nécessaire aux décisions politiques ainsi qu'à l'anticipation et à la gestion des situations de crise dans le domaine de la migration. L'unité met en œuvre le mécanisme de l'Union européenne de préparation et de gestion de crise en matière de migration et, dans ce cadre, gère le réseau soutenant le mécanisme de préparation et de gestion des crises en matière de migration de l'Union, composé des États membres, du SEAE, des agences de l'UE et des services compétents de la Commission. Il produit des rapports, des analyses et des collectes de données statistiques permettant une bonne compréhension de la situation migratoire actuelle afin de pouvoir anticiper et se préparer à d'éventuelles évolutions futures, y compris les crises. À cette fin, l'unité gère les données, les informations et les renseignements (y compris à partir de sources classifiées et ouvertes) et coordonne la politique statistique de la DG. En cas de crise, l'unité est le point d'entrée de la DG HOME pour les outils horizontaux de gestion des crises tels que le Dispositif intégré pour une réaction au niveau politique dans les situations de crise du Conseil (IPCR) et les dispositions de la Commission relatives au système général d'alerte rapide (ARGUS). L'unité coopère étroitement avec d'autres unités de la DG HOME, d'autres DG et services de la Commission, notamment le secrétariat général, ECHO, JUST, le JRC et Eurostat, d'autres institutions et organes de l'UE, notamment le SEAE et le secrétariat général du Conseil, ainsi qu'avec les États membres et les agences HOME, notamment l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA), l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol), l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) et l'Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA).

Présentation du poste (nous proposons)

Nous offrons un poste opérationnel d'expert national détaché (END) dans un environnement rapide, travaillant sur la gestion de la migration, l'une des principales priorités de l'UE. Le candidat retenu contribuera aux travaux d'une équipe dynamique dont la mission est d'assurer la préparation à la gestion migratoire, y compris la prévision des migrations, la planification des mesures d'urgence et le suivi des politiques dans le cadre de la mise en œuvre du pacte de l'UE sur la migration et l'asile. Nous offrons une excellente occasion d'apprendre et de développer des compétences dans le domaine de la préparation à la gestion migratoire, de contribuer à la mise en œuvre du pacte de l'UE sur la migration et l'asile et de travailler dans le cadre d'une équipe dynamique et hautement

performante avec les États membres de l'UE, les pays associés à l'espace Schengen et les agences HOME de l'Union européenne.

Il assistera le responsable thématique:

- analyser les flux migratoires, y compris dans les pays tiers;
- préparer l'analyse de la situation migratoire, les alertes précoces et les rapports prévisionnels sur la migration;
- contribuer à la planification des mesures d'urgence et établir des rapports sur la préparation et les prévisions sur le plan migratoire dans l'UE;
- contribuer au mécanisme de l'Union européenne de préparation et de gestion de crise en matière de migration dans le domaine de la préparation, notamment en ce qui concerne les prévisions et la planification des mesures d'urgence;
- assurer la liaison avec les États membres, les pays associés à l'espace Schengen et les agences HOME en ce qui concerne les prévisions et la planification des mesures d'urgence;
- Contribuer aux travaux du réseau européen des migrations (REM), notamment pour la préparation des études et bulletins d'informations.

Profil du titulaire (nous recherchons)

Nous recherchons un candidat dynamique et expérimenté ayant en arrière-plan une expérience avérée dans le domaine de la migration. Pour ce poste, il est important de posséder de solides capacités d'analyse et de résolution de problèmes, d'accorder une attention particulière au détail et de faire preuve de discernement.

La capacité à forger et à entretenir des relations productives avec un large éventail de parties prenantes en évolution est essentielle.

En outre, le candidat retenu devra avoir:

- expérience dans le domaine de la migration.
- solide expérience de la rédaction, de l'édition et de la relecture de documents stratégiques, de notes d'information, de rapports et de produits d'information destinés à divers publics, discours et supports de communication;
- la capacité de gérer, de traiter et de contextualiser de grandes quantités de données et d'autres informations, de développer une analyse intégrée et de transformer cette analyse en une base appropriée pour la prise de décision;
- connaissances dans le domaine des actions de préparation aux migrations constitueront un atout;
- les connaissances et l'expérience en matière de gestion de crise constitueront un atout;
- bonne connaissance de l'évolution de la situation en ce qui concerne les questions liées à la migration dans l'UE;

— excellente maîtrise de l’anglais (niveau C1).

Critères d’éligibilité

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

Conditions du détachement

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission \(EU – Euratom\) 2015/444 du 13 mars 2015](#). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

Soumission des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l'intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l'AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidature sous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](#)) en français, anglais ou allemand. Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d'autres documents (tels que copie de carte d'identité, copie des diplômes ou attestation d'expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ⁽¹⁾. Ces dispositions s'appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

⁽¹⁾ Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39).